

CHRONIQUE LOCALE.

BONNE NOUVELLE.

Vive la langue française!

L'Abéille est heureuse d'apprendre, par l'intermédiaire de M. J. A. Buisson, président de la Société du 14 Juillet, dont l'objet est de propager la langue française à la Nouvelle-Orléans et en Louisiane, que le conseil d'administration de cette société a choisi un croquis offert par M. Richardson, architecte, pour la construction d'une école moderne, où sera enseigné, comme par le passé d'ailleurs, notre belle langue française.

Quelque cette école offre gratuitement à ses élèves tous les avantages qu'offrent les autres écoles de notre ville, elle le fera spécialement que ses élèves étudieront, parlent et apprennent le français.

Un comité spécial doit faire préparer un devis afin d'arriver à savoir exactement l'importance du coût de cette bâtisse proposée.

Le conseil d'administration de la Société du 14 Juillet compte sur le patriotisme de la colonie Française, par Colonie Française nous voulons dire tous Français, tous descendants de Français, tous Créoles qui, frères de leurs ancêtres, conservent un amour, un sentiment du fond de leur cœur comme pour une bonne vieille grand-mère dont on est fier, ils comptent sur tous ceux dont la sympathie est commune à la leur, afin d'arriver à faire construire en notre ville un édifice digne de la cause, du but auquel la société aspire.

Actuellement cent vingt cinq élèves sont inscrits sur le cadastre de cette institution, et sans être prophète, nous pouvons prédire, sans crainte de contradiction, que, lorsque cette nouvelle bâtisse, adaptée à l'usage pour lequel elle est destinée, sera complétée, ce chiffre sera doublé dans peu de temps.

La construction proposée aura le rez-de-chaussée et deux étages supérieurs divisés en quatre classes, chambres pour les maîtres d'école et salle de réunion du conseil d'Administration et des membres de la Société. Il ne faut pas manquer de dire aussi que plusieurs autres sociétés françaises se réunissent au local du 14 Juillet, à savoir: "Les Enfants de la France", "Triphon Français", "L'Alliance Franco-Louisianaise" et "La France".

Si le vieux "diction", "Ce que femme veut, Dieu veut", est vrai, le projet ne peut manquer, car nous sommes de bonne source qu'un comité auxiliaire "de dames" a été organisé afin de pouvoir, elles aussi, mettre l'épave à la roue et pousser à bonne fin une entreprise aussi recommandable.

Messieurs Français, et vous Messieurs aux sentiments Français, le résultat dépend de vous. "L'Abéille" ne doute nullement du résultat.

Le danger des armes à feu

Nous apprenons que l'arme qui ces jours derniers bécassa sérieusement la petite Françoise Carrou, par l'impudence du jeune Deckelmann, demeurant chez ses parents, au No 4011 rue Association, fut vendue à l'enfant par M. J. Dutrey, quincaillier au No 1813 rue Magasin.

Dutrey vient de payer une amende de \$25 pour avoir vendu l'arme et les cartouches à un mineur.

Le juge Wilson, plaçant cette cause, déclara que dorénavant toute infraction à cette loi sera punie du maximum de la peine.

Précaution utile.

M. Anthony Pelletier, épicier, 2933 Place Belmont, avait installé une sonnerie au tir de la caisse, en garde contre les voleurs.

Vendredi soir vers 9 h 12, Mme Pelletier, se tenant à quelques pas de son magasin, entendit la sonnerie et avant de pouvoir atteindre le tiroir, elle aperçut un nègre derrière le comptoir. Le voleur, frappé du danger prit la fuite en direction opposée. On inventa de la caisse révéla que la sonnerie fonctionnait juste à temps, en effet, il ne manquait pas d'argent.

M. Clément L. Walker succède à feu M. A. M. Aucoin.

Le gouverneur de l'Etat a élu au poste de juge de la Deuxième Cour Criminelle de notre ville, en remplacement de M. A. M. Aucoin, M. Clément L. Walker, ancien secrétaire du maire W. J. Behan.

Le nouveau juge est un vétérinaire décoré de l'armée confédérée, natif de la Louisiane, près de St-Joseph, paroisse de Tensas. Il naquit le 12 mai 1845 et fit ses études à New York. Entre temps son père quitta St-Joseph pour se vouer à la culture du coton dans l'Arkansas. Après avoir terminé ses études, M. Walker retourna dans sa famille et dès le début des hostilités entre le Nord et le Sud, c'est-à-dire en 1862, il s'engagea dans le 2me régiment d'Infanterie d'Arkansas de l'armée confédérée.

Il fit toute la campagne et servit comme adjudant de son régiment pendant le siège de Port Hudson. Après le siège il joignit un détachement d'Arkansas et fut promu au grade de lieutenant du génie, qu'il conserva jusqu'à la fin de la guerre.

Plus tard il retourna dans sa famille et durant plusieurs années se occupa de culture de coton. Il vint ensuite étudier et pratiquer les droits à la Nouvelle-Orléans, pourpoursuivant cette carrière jusqu'à ce jour.

De 1882 à 1884 il fut secrétaire du maire W. J. Behan, et prit, ces temps derniers, une part très active dans la campagne de la "Democratic Good Government League".

Campagne contre l'alcool en Louisiane.

Le comité ayant pour but l'extermination des cafés, se réunit vendredi soir dans son local habituel afin de créer de nouvelles mesures contre l'abus d'alcool. Les membres présents: Rev. J. C. Barr, président, P. M. Muntz et W. O. Hart, Rev. J. A. Christian, étaient présents également et fut honoré des fonctions de secrétaire.

Après le dîner fut pris de rédiger un appel à la population de l'Etat, que le comité fera imprimer et publier. On convint en outre de créer un journal officiel qui sera publié par jour en anti-alcoolique. Le nouveau surintendant fut instruit de prendre les dispositions nécessaires à ce sujet et de soumettre les plans au comité à sa prochaine réunion.

Les boulangers se récriminent.

A une séance des patrons boulangers de la ville, tenue vendredi soir, devant le conseil du service de santé, les membres de l'association protestèrent énergiquement contre le projet de loi obligeant les boulangers à développer le pain dans un papier.

Ils déclarent que si cette nouvelle loi est adoptée, le public en souffrira en ce qu'il lui faudra diminuer le poids des miches ou bien en augmenter le prix afin de payer le papier et la main d'œuvre nécessaire pour envelopper le pain.

L'article de cette nouvelle loi stipule que le pain devra être protégé contre la poussière et les mouches, ainsi que les autres gâteaux et les friandises. Ceci ne pouvant se faire qu'à l'aide de papier, ou encore en mettant le pain dans des tiroirs ou dans des récipients, il est fort probable que les protestations des boulangers resteront inutiles et que la loi sera mise en vigueur sans plus tarder.

Vers la paix universelle.

L'Union Progressive de notre ville vient d'adresser au conseil de l'instruction publique la demande d'un somme annuelle de \$30.

Cet argent serait employé à la création d'une médaille destinée à être décernée à ceux des élèves des écoles supérieures, qui feront la meilleure composition sur la paix internationale.

La médaille porterait le nom de l'Union Progressive.

On ne saurait trop approuver et encourager cet effort vers la perfection de la civilisation universelle.

ENLEVE TOUS LES TROUBLES DE LA DYSPEPSIE Par l'usage du Remède Eurocéen STOMALIX Du Dr. Salz de Carles pour tous les cas de Maladies Intestinales et des Reins. Il Guérit avec Succès et d'une Manière Permanente les Maladies et Estomac chez les Adultes et les Enfants. VENDU PAR TOUTES LES PHARMACIENS E. FOUGERA & CO., Inc., Agents pour les Etats-Unis, 90 Beckman Street, New York.

Conférences en français AU COLLEGE NEWCOMB

Les Chansonniers du XIXe Siècle.

C'est devant un public des mieux choisis que A. Béziat, le professeur bien connu du collège Newcomb, a fait, vendredi dernier, la réouverture des conférences françaises dans ce collège. Noms de ceux qui ont obtenu le plus grand succès et a eu l'intérêt au plus haut point la société distinguée qui l'écoutait. M. Béziat avait choisi pour sujet de sa conférence "Les Chansonniers du XIXe Siècle" et en particulier Béranger, le grand chansonnier français. Il a démontré d'une manière succinte mais des plus claires que Béranger avait eu, à une époque des plus agitées, faire vibrer le sentiment patriotique dans le cœur du peuple français.

Le chœur des cigalieres du collège Newcomb a prêté son gracieux concours au conférencier et a chanté avec un grand entrain quelques-unes des meilleures chansons de Béranger.

Ce compte-rendu ne serait pas complet si nous ne mentionnions pas Mlle Louise Lehman qui a été chaudement applaudie après avoir rendu, d'une manière délicate, plusieurs chansons et spécialement après le morceau intitulé "Le Chapelet d'Amour". Mlle Lehman possède une voix de contralto des plus belles et elle a su s'en servir à merveille; en un mot elle a captivé le public qui ne lui a pas ménagé ses applaudissements. Nos félicitations aussi à Mlle Ottoma Nehm et à Mlle Rebas qui ont si bien accompagné les cantatrices.

CRIME

Samidi matin vers 1 heure, un nommé James Doda, domicilié Jane Alley, près de la rue Perdido, se trouvait à flâner dans une des bouges du quartier privé.

Une discussion s'éleva entre deux joueurs de billard et le garçon nègre, John Jones, chargé d'encaisser l'argent, celui-ci prétendant que la partie précédente n'avait pas payé, les joueurs prétendant ne rien devoir.

James Doda, un dangereux repris de justice, bien connu à la police, qui jusqu'alors n'avait assisté que comme témoin à la scène, saisit une queue de billard que le patron de l'établissement tenait en main, pour attaquer le nègre. Ne réussissant pas à s'en emparer, il tira de sa poche un revolver et en déchargea deux balles sur l'innocent victime qui s'affaissa mortellement atteinte à la poitrine.

Les témoins, y compris le patron du bouge, un nommé Higbee, s'enfuirent de tous côtés, donnant ainsi à l'espèce tout le jour de s'échapper. Espérons que la police réussira à mettre ce forcené à sa place.

Le ministère de la guerre

cède du terrain à la ville.

Sur la demande du bureau d'administration des digues de la ville, le ministère de la guerre consenti, dans une dépêche au capitaine F. H. Lomas, commandant des casernes Jackson, à céder à la ville tout le terrain nécessaire à la construction d'une nouvelle digue de sécurité, notamment les terrains occupés par un nombre de bâtisses adjointes aux barreaux. Le ministère de la guerre autorise en même temps la démolition de toute construction rattachée aux barreaux, qui pourrait gêner les travaux projetés. L'administration des digues va se mettre à l'ouvrage sans délai et pense effectuer le travail d'ici au 14 décembre.

TRIBUNAUX. COUR CIVILE DE DISTRICT.

Henry Knox vs Yazoo et Mississippi Valley R. R. Co., réclamation. Mme Sam Venar vs Mme Joseph P. Martinez, dommages de \$15,000. Vincenzo Armore vs Giraldo Cellitanni, habeas corpus.

SI? Vous avez un estomac débil et souffrez d'indigestion, Migrants, Constipation, Crampes ou Malaria, le Bitter vous aidera merveilleusement. Essayez-le Aujourd'hui.

BUREAU DE PLACEMENT. Collecteurs en Tons Gouttes. Ouvrez depuis 6 heures de matin à 9 heures de soir. 439 rue Dauphine, par

BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances et Décès

INSCRITS DANS LES DERNIERES 24 HEURES.

MARIAGES.

Eddie M. Chadgors à Flora Porette; Pickney C. Brun à Sidonia Robertson; Joseph Klanton à Dolores M. Terralon.

NAISSANCES.

Mmes Samuel P. McGettigan, un garçon; Sam Goldstein, un garçon; Paul J. Borde, une fille.

DECES.

Salvatore Giadina, 67 ans, 1632 rue Nord Prieur; Mme Vve Numa Landry, 77 ans, 1417 Kerlerec; Mme Honoria Chexnayder, 58 ans, 916 Orleans; Mme Vve Emille G. Martin, 52 ans, 931 Nord Claiborne; J. W. Nelson, 45 ans, 300 Delachaise; Seraphin Mouton, 55 ans, 613 avenue Champs-Elysées; Robert Bend, 36 ans, 636 Sud Gayoso; Thérèse Drolair, 37 ans, 1446 V. Roman; Albertine Vigne, 16 jours, 1121 rue N. Claiborne.

VENTES INSCRITES AU BUREAU D'ALIENATIONS.

Mme Louis Bianchini à Victor R. Mailhes, terrain, Prieur, St-Philippe, Dumaine et Roman, \$1,400. Commercial Bank and Trust Co. à Robert W. Bioridan, 14 terrasses, Tulane, Solomon, Ullias et Hennessey, \$5,250.

Mme à la Republic Realty Co., 2 terrasses, Canal, Iberville, Marais et Villard, \$25,000. George T. McCuskey à John McCloskey, portion, St-Charles, Camp, Gravier et Commercial, \$13,541.20.

Mme John Baptiste à Isidore Singer, terrain, Liberté, Delachaise, Howard et Amelia, \$600. Felicia Mouton à Pierre à Mme John C. Meyer, terrain, Florida, Encampement, Saurage et Grande Route St-Jean, \$475.

Mississippi Valley Realty Co. à A. Ribet, réclamation dans et au bail de la propriété No 500-04 rue de Chartres, coin de la rue St-Louis, pour valeur reçue.

Gabriel J. Druilhet et Veuve Joseph, Jr. au successeur Joseph M. Druilhet réclamation, etc. dans et au terrain Borgneuil, Canal et Douage.

René J. et à Natino Geraci et al terrain St. Philip, Roman, Derbigny et Dumaine \$1250.

Remerciements

Nous désirons exprimer nos sincères remerciements aux parents, amis et amis de Madame Blanche Marie épouse de Louis Masson, qui ont bien voulu assister à ses obsèques, le 14 novembre à 2 heures p. m. de la dernière résidence de la défunte, No 1023 rue Nord Broad, entre St-Philippe et Ursin Ave.

Enterré dans un cimetière St-Louis No 2 avenue de l'Espérance.

LOUIS RAPRO ET SON FILS GEORGE MAITRE.

DECES.

AUDIFFRED - Décédé samedi, 16 novembre 1912 à 9 heures a. m. Agé de 69 ans. Mme FELIX AUDIFFRED, née Françoise Labou, native de Haute Garonne, France, et résidente de cette ville depuis 28 ans. Les parents et amis de la famille sont respectueusement invités à assister aux funérailles qui auront lieu vendredi 17 novembre à 2 heures p. m. de la dernière résidence de la défunte, No 1023 rue Nord Broad, entre St-Philippe et Ursin Ave. Enterré dans un cimetière St-Louis No 2 avenue de l'Espérance.

M. GINNIS - Décédé lundi, 11 novembre 1912 à 12:30 heures a. m. M. FELIX LONGUEPUSSE, épouse bien aimé de Thomas A. McGinnis, Agé de 24 ans 7 mois et 27 jours, native de la Nouvelle-Orléans, La. RAPRO - Décédé mercredi, 13 novembre 1912 à 10 heures p. m. M. MARIE MARION MAITRE, épouse de Louis Rapro, Agé de 60 ans, native de Lorraine, France et résidente de cette ville depuis 32 ans.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd. Entrepreneurs de Pompes à vapeur et Embarras. 1108-1112 Rue St Compars PHONE 1288-1290

L'utilité du chien en Prusse

Le chien a le service de la police, du personnel des prisons et de la douane est devenu une véritable institution en Prusse. Son emploi s'est tellement généralisé qu'on a cru nécessaire de procéder à une régularisation générale de leur emploi. C'est au ministère de l'intérieur qu'on s'occupe d'élaborer les nouvelles prescriptions qui serviront de base aux diverses administrations.

Depuis le commencement de l'année, un Institut pour l'élevage et le dressage des chiens de police fonctionne à Grünheide, près de Berlin. Cet Institut dispose d'un terrain d'une vingtaine d'hectares complètement clôturé et où se trouve réuni tout ce qu'il faut pour exercer les chiens dans toutes les branches du métier, sans oublier le terrain nécessaire pour le pistage.

L'Institut de Grünheide passe pour être le modèle du genre. Il est à souhaiter que cette école de dressage ait bientôt son pendant en France.

L'ancien bourreau de la prison de Voronej est bien embarrassé.

Fatigué du métier, ce brave homme, "Vir bonus strangu-landi peritus," voulut se retirer dans son village.

Mais lorsqu'il y arriva, ses concitoyens le prièrent de retourner à la prison de Voronej ou de s'en aller en Sibérie. Ils ne voulaient pas avoir pour voisin "un assassin", disaient-ils. Or il existe une vieille loi russe qui accorde aux paysans le droit d'expulser de leur village les gens qu'ils jugent dangereux. Ceux-ci doivent alors partir pour la Sibérie.

Le bourreau, évincé, en appela au président du Conseil, qui prit parti pour lui et écrivit au gouverneur de la provin ce, lequel donna des instructions au chef de la police. Celui-ci essaya de persuader aux paysans que le bourreau tue les gens très légalement et dans l'intérêt de tous. Les paysans pleins de méfiance persistèrent à trouver le bourreau "indésirable", et le bourreau dut partir.

La police s'occupe actuellement de chercher une maison de campagne pour le bourreau. Tâche difficile, car tous les paysans ont les mêmes préjugés. Il se pourrait fort bien que le bourreau fût forcé de s'en aller en Sibérie. Il est vrai qu'il y retrouvera des connaissances: les condamnés qu'il s'appropriait à pendre et qui furent traités.

A moins qu'il ne fasse appel à M. Cochon...

Les Monténégres repoussent les Turcs

Vienne, Autriche, 16 novembre. - Un combat à la hamonette durant lequel les Monténégres sont parvenus à faire sortir les Turcs des Montagnes dominant la ville à eu lieu dans le port de San Giovanni di Nedua dans la nuit de jeudi.

D'après une dépêche de Dui-cigno au Zeit, des volontaires Anglais se battant du côté des Monténégres ont été blessés. Soixante soldats Turcs ont été traités prisonniers.

PETITES ANNONCES.

ON DEMANDE - Une gardienne blanche de nuit pour un enfant de quatre ans, alloué de 5 francs par semaine. Adresse: Rue de la République, 177 - 178.

UNE GARDIENNE parlant l'allemand ou le français pour une petite fille âgée de six ans. Adresse No 1706 rue Berlin.

ON DEMANDE - Une fille blanche parlant le français pour faire le ménage, petite famille, entre de 8 h. devant répondre sur les lieux. Adresse: 7635 avenue de Chartres entre 9 et 2 heures. 15 nov - 15 14 17

A VENDRE - Epaves et bavettes, bureau, commode, depuis \$50, \$100, \$200, \$750, \$1000 et au-dessus. Adresse: 1108-1112 Rue St-Compars, 1108-1112

ON DEMANDE - Une gardienne blanche, compagne. Adresse: 437 rue Walnut 11 nov.

A VENDRE - Un très bel appartement de chambre et bain d'été. Adresse: 190 Bay Road 28 nov.

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE. COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE. Ligne directe au Havre, Paris (France) Partant tous les jeudis, à 10 h. A. M. De quel No 37, Rivière de Nord, point de la rue West 15th.

LA LOBBRAINE, 14 novembre. FRANCE [nouf], 21 novembre. LA TOURAINE, 29 novembre. LA SAVOIE, 5 décembre. LA LOBBRAINE, 12 décembre. FRANCE [nouf], 19 décembre. Vapeur à double hélice. Vapeur à quadruple hélice.

Nouvelle-Orléans-Havre direct. S. MEXICO 26 novembre. Passage de Providence Champs... 100.00 Passage de New-York... 100.00

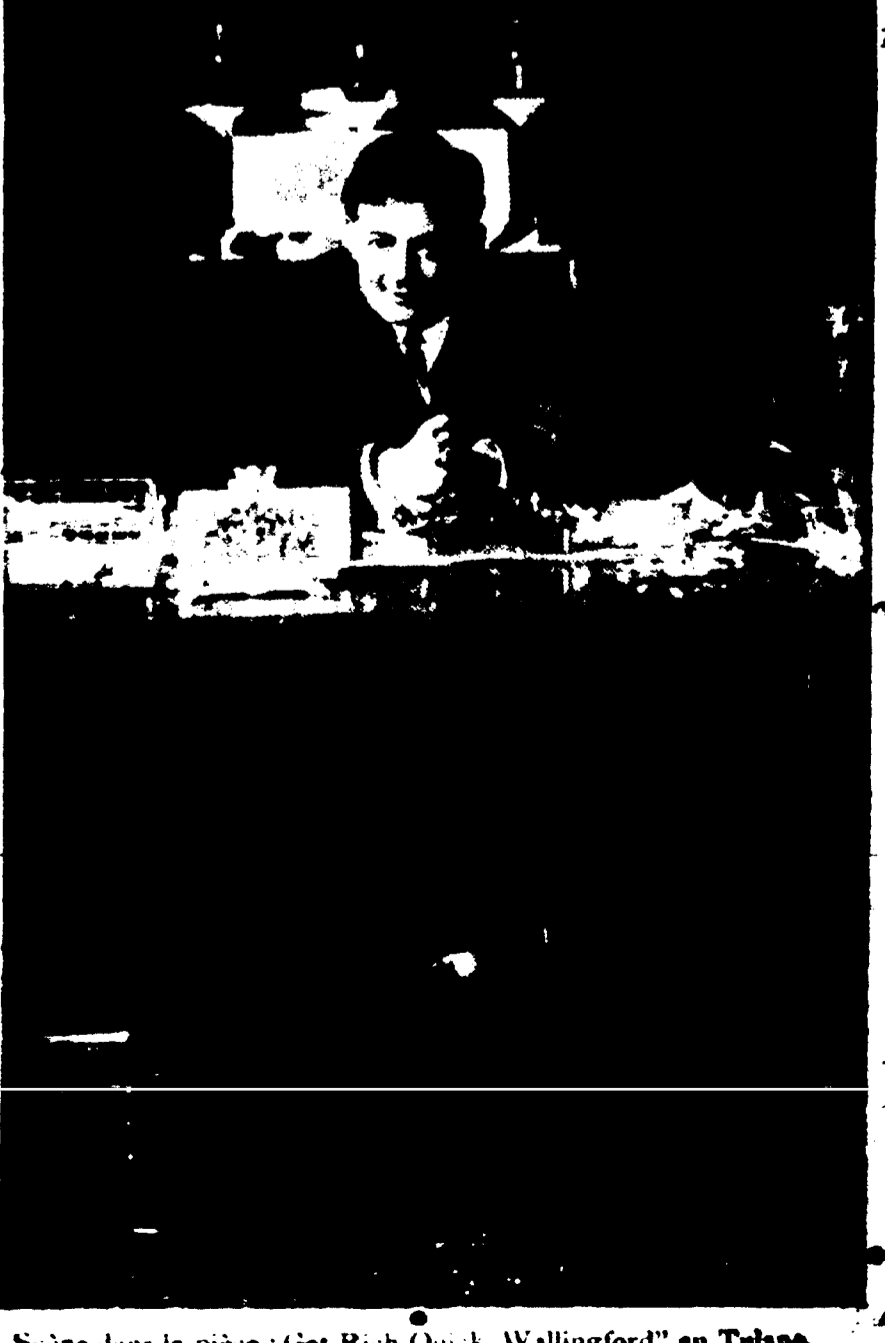


A L'ORPHEUM.

SOUFFRIT TORTURES AVEC ECZEMA

Taches Gagnent Tout le Visage. Souffrir de Eczéma. Mitraines Attaquées aux Mains. Savez et Ouguent Cuticera Guérissent Complètement.

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente par le sheriff d'un terrain de valeur. J. A. Campbell vs Dr Henry C. Harang. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLÉANS - No 102,388 - Une vente d'un terrain de valeur, dans le 12 novembre 1912 qui m'a été adressé par le notaire Oscar Orléans de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire d'écrou de l'Etat, se produisant à la suite de l'écrou de l'Etat, que par les lois de la paroisse de St. J. D. 25 novembre 1912 à 12:40 heures P. M. la propriété a été achetée par LOUIS KRU... No 517 à 519 avenue Champs Elysées - U. de la. No dans l'affaire d'écrou. Conditions - Comptant sur les lieux. S'adresser à LOUIS KRU... S'adresser à la paroisse d'Orléans. P. E. Edgington, Jr. a écrit pour le demandeur. 15 nov - 13 14 19 25



Scène dans la pièce "Get-Rich-Quick Wallingford" au Tulane.

SCENE DANS LA COMEDIE "MUTT AND JEFF" AU CRESCENT. HOPSTETTER'S CELEBRATED STOMACH BITTERS. Vous avez un estomac débil et souffrez d'indigestion, Migrants, Constipation, Crampes ou Malaria, le Bitter vous aidera merveilleusement. Essayez-le Aujourd'hui.

BUREAU DE PLACEMENT. Collecteurs en Tons Gouttes. Ouvrez depuis 6 heures de matin à 9 heures de soir. 439 rue Dauphine, par